CONVOCATIONS

ASSEMBLÉES D'ACTIONNAIRES ET DE PORTEURS DE PARTS

COFIJO

Société d'investissement à capital variable
Siège social : 117, avenue des Champs Elysées, 75008 Paris.
391 222 298 R.C.S. Paris.

Avis de réunion valant avis de convocation.

MM. les actionnaires sont informés qu'ils sont convoqués en assemblée générale extraordinaire le 30 avril 2006 à 11 heures au siège social à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour et les résolutions suivants.
Au cas où faute de quorum, cette Assemblée ne pourrait valablement délibérer, elle serait à nouveau convoquée au même lieu, sur le même ordre du jour et sur les mêmes résolutions, le 9 mai 2006 à 11 heures.

Ordre du jour.

— Rapport du conseil d'administration à l'assemblée générale extraordinaire ;
— Mise à jour des statuts suite au changement de dénomination sociale du dépositaire ;
— Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Projet de résolutions.

Première résolution .— L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'administration, prend acte du changement de dénomination sociale du dépositaire qui était précédemment Dexia Fund Services France et qui est désormais RBC Dexia Investor Services.
En conséquence, l'assemblée générale décide de mettre à jour l'article 23 des statuts de la société qui sera désormais rédigé comme suit :

« Article 23 – dépositaire :
L'établissement dépositaire, désigné par le conseil d'administration, parmi les établissements mentionnés par décret, est RBC Dexia Investor Services. »
Le reste de l'article 23 reste inchangé.

Deuxième résolution .— L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée ainsi que tous les autres documents pour l'accomplissement des formalités légales.

Les demandes d'inscription par les actionnaires de projets de résolutions doivent être envoyées au siège social dans le délai de dix jours à compter de la publication du présent avis.
Seront admis à l'assemblée générale ci-dessus ou pourront s'y faire représenter :
1°) les titulaires d'actions nominatives inscrits sur les registres de la Société cinq jours au moins avant la date de l'assemblée ;
2°) les titulaires d'actions au porteur qui auront préalablement justifié de leur qualité, par l'immobilisation de leurs titres, cinq jours au moins avant la date de l'assemblée, pourvu que le dépositaire de ces titres notifie cette immobilisation dans le même délai chez HSBC Private Bank France, 117, avenue des Champs Elysées, 75008 Paris.
Les actionnaires désirant voter par correspondance peuvent se procurer le formulaire de vote au siège social ou chez HSBC Private Bank France.
La demande doit être formulée par lettre recommandée avec accusé de réception et parvenir à la société six jours au moins avant la date de la réunion.
Les votes par correspondance ne seront pris en compte qu'à la condition de parvenir à la société au moins trois jours avant la date de l'assemblée.
Le rapport de gestion et le projet de résolutions seront envoyés gratuitement à ceux des actionnaires qui en feront la demande.
Le présent avis de réunion vaut avis de convocation, sous réserve qu'aucune modification ne soit apportée à l'ordre du jour à la suite de demandes d'inscription de projets de résolutions présentées par les actionnaires.

Le conseil d'administration.

0603434